

Dix paramètres environnementaux pour les entreprises japonaises opérant à l'étranger

1. Faire régner une attitude constructive envers la protection de l'environnement et tenter d'effectuer parmi les intéressés une prise de conscience complète.
2. Donner la priorité à la protection de l'environnement aux sites à l'étranger, et au minimum, respecter les normes environnementales du pays d'accueil. Appliquer les normes japonaises quant à la gestion des substances nocives.
3. Mener une enquête environnementale complète avant d'entreprendre des opérations à l'étranger. Après l'amorce des activités, tenter de recueillir des données, et, s'il y a lieu, mener une enquête.
4. A tous les points de vue, consulter les intéressés au site des opérations et coopérer avec eux quant au transfert et à l'application locale des technologies et savoir-faire japonais environnementaux.
5. Créer un système de gestion de l'environnement, y compris la nomination d'un personnel qui serait responsable de contrôler les questions d'environnement. De plus, tenter d'améliorer les qualifications du personnel nécessaire.
6. Partager régulièrement avec la communauté locale toute information concernant les mesures environnementales.
7. Lorsque des questions liées à l'environnement se posent, s'efforcer de prévenir qu'elles ne causent des frictions sociales et culturelles. Les aborder par le biais des discussions scientifiques et rationnelles.
8. Coopérer en vue de promouvoir les mesures scientifiques et rationnelles pour l'environnement du pays d'accueil.
9. Annoncer vigoureusement, chez nous et à l'étranger, les activités des entreprises à l'étranger qui reflètent notre souci des considérations de l'environnement.
10. S'assurer que les sièges centraux des entreprises dirigeant des affaires à l'étranger comprennent bien l'importance des mesures concernant les questions environnementales, puisqu'elles affectent les entreprises liées qui opèrent à l'étranger. Le siège central doit tenter de créer un système d'appui qui pourra, par exemple, envoyer des spécialistes à l'étranger là où il y a lieu.